

Assemblée Générale Ordinaire du « Ty-Poul »

18 septembre 2019

Relevé de conclusions

L'assemblée générale annuelle de l'association s'est tenue salle Bouillard le mercredi 18 septembre 2019 à 18 heures sous la présidence de Christine Juppé-Leblond

Présents: 88
Pouvoirs : 30

Votants : 118

Préalable : après adoption à l'unanimité de l'ordre du jour, il est demandé à l'assemblée si elle accepte de voter les décisions à main levée. Pas d'opposition.

Ordre du jour de la séance :

- Ordre du jour / Approbation
- Rapport d'activité 2018-2019 (vote *)
- Perspectives 2019-2020 (vote*)
- Rapport financier 2018-2019(vote*)
- Budget prévisionnel 2019-2020 (vote*)
- Renouvellement du CA (vote**)
- Questions diverses

Rapport moral et d'activités

(pour le détail, voir Rapport d'activités+perspectives en annexe)

- Dans le rétro. Création il y a juste 3 ans avec 53 participants et 31 adhésions. Mise en place d'un conseil d'administration sympathique et hétérogène. Chacun des 3 conseils suivants a enregistré une augmentation du nombre d'adhérents pour atteindre un effectif de 431 membres à ce jour.

Cette croissance a nécessité d'engager une réflexion sur le fonctionnement.

- Un bilan des engagements. Lors de la précédente assemblée générale, un certain nombre d'engagements ont été pris.
 - Dons à 3 associations : Clim'actions, REBOM, SNSM FAIT
 - Paiement à la SACEM FAIT
 - Paiement de la taxe terrasse sur 3 mois FAIT
 - Adhésion à France Comptabilité FAIT
 - CDD de 2 mois pour un emploi saisonnier FAIT
 - Poursuite de Ty creux durant l'été FAIT
 - Soutien au vignoble de Rhuys Le projet n'est pas encore concrétisé, la commune a lancé un appel d'offres pour la plantation de la vigne. Le viticulteur est retenu.

- Service civique. Depuis le départ de Nathalie en octobre 2018, la prise en charge du fonctionnement de l'association repose uniquement sur les bénévoles. Cette décision a permis de prendre du recul et d'engager une réflexion sur les besoins.
- Un rappel des activités de l'année :
 - Des ateliers (301 réunions pour 602 heures)
 - Des soirées (5) auto hypnose, loto, bœuf de printemps, conteurs du golfe, soirée zéro déchets.
 - Des temps forts (5) camion de peinture spontanée, téléthon, vide armoires, visite chez REBOM, Rallye « roule Ty-Poul »
 - Des expositions (9)
 - Des concerts (7)

- Fonctionnement général :

Si le Ty-Poul se porte bien et s'est vraiment installé dans le paysage, c'est grâce aux adhérents : passés en 1 an de 330 à 431, représentant avec les dons la moitié de nos ressources.

70% des adhérents habitent Sarzeau, les autres viennent principalement d' Arzon, St Gildas et St Armel suivent. A noter que 21 autres origines sont présentes.

C'est grâce aux bénévoles : 1) ceux qui tiennent la maison chaque jour : entre 15 et 25, selon les moments, dont 10 fidèles et réguliers depuis presque le début !

2) Ceux qui mènent les ateliers : 16 qui donnent sans compter leur énergie et leurs savoirs. Rappelons que tous les ateliers sont gratuits.

C'est enfin grâce à la Municipalité et à son Maire qui ont pris le risque de nous accepter, puis de nous assumer et enfin de nous encourager. La mise à disposition des locaux équivaut à une subvention substantielle !.

Un mot sur l'alternance Hiver/été. Rôdée l'an dernier, la formule a fait ses preuves cette année. Nous retoucherons, je pense, à la marge, les Ty creux Terre //Mer qui piétinent un peu. Par contre joli succès (mérité) pour les huîtres de Marina ! Et franche réussite pour notre emploi saisonnier ! Nous récidiverons l'an prochain.

Bilan financier 2018-2019

Gestion de « bonnes mères de famille ». Budget équilibré, sain, clair.

(pour le détail, voir bilan financier en annexe)

Global : Dépenses et recettes équilibrées, mais marges et excédents en diminution constante. Pour l'instant pas d'inquiétude : notre vocation n'est pas de « faire de l'argent » et nous avons constitué au fil des 3 ans un fonds de roulement confortable.

Ensemble des chiffres en réduction : pas de salarié depuis début novembre (donc moins de masse salariale en dépense comme en recette (aide de l'état))

Détail : Progression dans les adhésions permanentes, légère baisse des saisonnières.

Diminution de moitié des dons (braderie, sommes arrondies, adhésions améliorées...) Sans doute le sentiment que nous sommes « à l'aise ». C'est vrai mais...toujours fragile !

Augmentation des formules Ty Creux. Légère baisse des consommations générales.

Baisse du nombre de manifestations, et soirées (surtout en hiver)

Perspectives 2019-2020

- Le cap est juste, il faut le garder.
- Nous n'avons jamais augmenté le tarif de l'adhésion, une légère augmentation sera à l'ordre du jour de la prochaine AG.
- Nous n'avons pas engagé de salarié cette année. Economies et possibilité grâce au filet de sécurité « fonds de roulement » de créer un mi-temps en CDD sur 6 mois éventuellement renouvelables. Analyse faite : les services civiques et autres emplois accompagnés sont sympathiques mais concernent de très jeunes gens souvent inexpérimentés qu'il faut accompagner et former. C'est très bien pour un emploi saisonnier (« clientèle » différente, plus de jeunes, plus de brassage). Le profil qui convient actuellement est plus celui d'une personne « interne », totalement engagée, déjà en charge d'un certain nombre de dossiers et tâches, connaissant et pratiquant le Ty-Poul depuis le début, parfaitement capable d'assumer la « direction » en cas de besoin. Avec l'accord du CA, je propose donc que ce poste de 6 mois renouvelables soit confié à mi-temps à Bénédicte André.
- En juillet –août , notre emploi saisonnier sera reconduit.
- Nous poursuivons aussi notre formule « été » légèrement modifiée.
- Quelques nouveautés dans les ateliers : Pratique de l'aquarelle, Atelier Enluminure / ornementation. Se profile un atelier « danses folk...surtout bretonnes »...
- La Généalogie et l'Astrologie ne reprendront pas
- Quelques changements de rythme : l'atelier d'écriture n'aura plus lieu qu'une fois par mois. L'atelier « Jeux » passe du jeudi au mercredi. L'atelier « Perles » aura lieu le jeudi au lieu du mercredi.
- Welcome to the pub, continue mais de 11h à 12h et une fois sur 2 en musique

Budget prévisionnel 2019-2020

(pour le détail, voir budget prévisionnel en annexe)

Intègre un emploi salarié à mi temps pour 6 mois et un saisonnier à plein temps ainsi que les dons à d'autres associations, la SACEM et la Taxe terrasse.

Question d'une adhérente : interroge sur les motifs de l'adhésion à France Comptabilité. La trésorière lui répond qu'il s'agit de l'acquisition d'un logiciel de comptabilité et des frais de réalisation des fiches de paye, ce qui sécurise la comptabilité et assure du bon respect de la réglementation.

Résultat des votes :

Ordre du jour	Votants : 118	Oui : 118
---------------	---------------	-----------

Rapport moral et d'activités 2018/2019	Votants : 118	Oui : 118
--	---------------	-----------

Perspectives 2019/2020	Votants : 118	Oui : 118
------------------------	---------------	-----------

Bilan financier 2018/2019	Votants : 118	Oui : 118
---------------------------	---------------	-----------

Budget Prévisionnel 2019/2020	Votants : 118	Oui : 118 (cf détail)
-------------------------------	---------------	-----------------------

Détail :

Dons et/ou adhésions à d'autres associations	Votants : 118	Pour : 118
Embauche de Bénédicte André	Votants : 118	Pour : 118

Elections des membres du Conseil d'administration :

La présidente rappelle que dans les statuts le nombre des membres constituant le conseil d'administration est compris entre 6 et 10. Ils sont renouvelables par moitié tous les 2 ans. . Actuellement le conseil comprend 7 membres.

Sont sortants Jacques Dreyer, Sylvie Girard, Isabelle Giffard, ils se représentent. Jean-Pierre André et Sybille Marois ont présenté leur démission.

Deux nouvelles candidatures ont été déposées. Il s'agit de Ghislaine Tulpain et de Josiane Meyer, toutes deux bénévoles actives de l'association.

Jacques Dreyer	Votants : 118	Pour : 118
Sylvie Girard	Votants : 118	Pour : 118
Isabelle Giffard	Votants : 118	Pour : 118
Josiane Meyer	Votants : 118	Pour : 118
Ghislaine Tulpain	Votants : 118	Pour : 118

Questions diverses :

- Arlette, animatrice des ateliers de sophrologie, attire l'attention des membres sur la nécessité de prévenir en cas de désistement.
- Maryse animatrice de l'atelier de conversation en allemand et de « Né-e-s quelque part » insiste sur la nécessité d'arriver à l'heure aux ateliers.
- Les statuts qui prévoient que l'association « est ouverte à tous sans conditions ni distinctions » de ce fait les ateliers sont ouverts aux non adhérents. L'assemblée suggère que toute participation aux ateliers (qui sont gratuits) implique l'adhésion à l'association (avec une séance d'essai possible sans adhésion). Il est proposé à l'assemblée de déléguer au conseil d'administration le soin de procéder à la rédaction de cette modification de l'article 6 des statuts. Cette décision est adoptée à la majorité.

A noter : nouvelle adresse mail du Ty-Poul « cafe.typoul@gmail.com »

L'ordre du jour étant épuisé, les participants sont invités à se retrouver sur la terrasse du Ty Poul pour le verre de l'amitié.

Fin de réunion à 19 heures 45

La présidente, Christine Juppé-Leblond

Election du bureau (CA du 18/9) :

Présidente : Christine Juppé-Leblond, Vice Président : Jacques Dreyer, Secrétaire : Isabelle Giffard,
Trésorière : Sylvie Girard.

Autres membres : Josiane Meyer, Ghislaine Tulpain, Dominique Vanard